



POSE D'ARDOISE

[Référence : TT300C]

LIEU(X) DE FORMATION

BTP CFA Maine-et-Loire

1 rue Darwin

49045 - Angers Cedex 01

PUBLIC CONCERNE

Salariés, demailleurs d'emploi

EFFECTIF

MINI : 3 stagiaires

MAXI : 5 stagiaires

NIVEAU DE FORMATION

Niveau : initiation

PREREQUIS

> Aucun prérequis exigé

DUREE / DATES

2 jour(s) - 14 heures

▪ Session 1 : les 23 et 24 mars 2026

Horaires : 8h15-12h15 / 13h15-16h15

COUT DE LA FORMATION

840€ exonéré de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI

MATERIEL A PREVOIR POUR LA FORMATION

> Équipements de Protection Individuelle
> Un crayon pour la prise de notes

INFOS ET INSCRIPTION

> Formulaire de demande d'inscription
> Accessibilité aux personnes en situation de handicap
> [...]

Renseignements sur notre site internet
www.btpcfa-pdl.com/49 ou auprès de votre contact :

Pauline ROBIN

Responsable Point Conseil Apprentissage et Développement Formation Continue

02 41 72 10 36

pauline.robin@btpcfa-pdl.com

Édité le 06/10/2025 - V1

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- > COUV - C08 - Poser et fixer des supports sur charpente bois (lites, voliges, etc...)
- > COUV - C09 - Poser et fixer une couverture en ardoise naturelle, en ardoise synthétique ou en tuiles plates

CONTENU

- > Ouvrages : couverture en ardoise
- > Procédés de réalisation des couvertures en ardoise :
- > Détermination des caractéristiques (pente, recouvrement, modèle d'ardoise, pureau)
- > Traçage des pureaux, d'un trait carré et des ournes
- > Préparation du support (litage, volige)
- > Pose d'ardoise
- > Prévention des risques professionnels

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Encadrement pédagogique : M. Yoann POTTIER, qualifié(e) et expérimenté(e) en couverture

Moyens matériels : salle équipée d'un vidéoprojecteur, plateforme technique, caisses à outils

Moyens pédagogiques : des apports théoriques, des exercices pratiques

Suivi pédagogique : sans objet

SUIVI ET EVALUATION

Modalités de suivi de l'exécution : Feuille de présence

Modalités d'évaluation : observation des productions

Sanction : Attestation de formation

